

Conseil Local de Santé Mentale du Grand Libournais Comité de pilotage n°3

Relevé de conclusions

Mardi 26 janvier 2021 - Saint-Denis-de-Pile

Présents :

Jean-Claude AUBERT – Délégué départemental, Délégation Départementale 33 de l'UNAFAM
Florie BIDEPLAN – Directrice adjointe du Pôle Psychiatrie, CH de Libourne
Karine BLAUDIER – Animatrice, GEM Le Kiosque 12
Anthony BROUARD – Directeur, Réseau Santé Social Jeune du Libournais
Anaïs BURGUET – Coordinatrice CISPD, Communauté de Communes du Pays Foyen
Françoise CAMUT – Déléguée communautaire, Communauté de Communes Grand Saint-Emilionnais
Delphine CONDOT – Déléguée communautaire, Communauté de Communes Castillon-Pujols
Patrice EMARS – Conseiller en développement territorial PTS du Libournais, Département
Laurine JANICOT – Déléguée communautaire, Communauté de Communes du Fronsadais
Magali KOSAK – Coordinatrice, GEM Union de l'Isle
Vanessa FORTAGE – Pilote, Plateforme Territoriale d'Appui 33 – antenne du Libournais
Alexandre GAUTRIAS – Membre, GEM Union de l'Isle
Sébastien LABORDE – Vice-Président Santé, PETR du Grand Libournais
Manon LOISON – Coordinatrice du CLS/CLSM, PETR du Grand Libournais
Liliane MARTY – Membre, GEM Le Kiosque 12
Brigitte MASDOUMIER – Mission santé publique CIAS, Communauté d'Agglomération du Libournais
Hamel-Francis MEKACHERA – Sous-préfet de l'arrondissement du Libournais
Jacques Olivier NICOT – Coordonnateur du CESC ZAP du Libournais, Education Nationale
Vanessa PONS – Directrice MAS et UH Saint-Denis-de-Pile ADAPEI

Excusés :

Maylis BOYER-GIBAUD – Responsable Pôle Animation territoriale et parcours de santé, DD 33 - ARS
Fabienne BRUN – Médecin PMI, Ados, Adultes, Département
Nancy BROTHERSON – Inspectrice Education Nationale, Education Nationale
Bastien CAVERIVIERE – Conseiller pédagogique, Education Nationale
Stéphanie CAZAMAJOUR – Directrice Adjointe en charge des Activités médicales, CH de Libourne
Christelle GUIONIE – Vice-Présidente, Communauté de Communes du Pays Foyen

Jean-Charles JOURDAN – Directeur, PETR du Grand Libournais

Pierre-Yves LOUBOUTIN – Chef de projet santé mentale, DD 33 - ARS

Nadiège NECKER DE BARBEYRAC – Inspectrice de l'Action Sanitaire et Sociale, Pôle Animation territoriale et parcours de santé, DD 33- ARS

Peggy OLIVETI – Cadre supérieur socio-éducatif, CH de Libourne

Marianne POUJOL – Inspectrice Education Nationale, Education Nationale

Anne-Marie PRIEGNITZ – Directrice, Foyer Occupationnel La Miséricorde, Institut Don Bosco

Jacques VANHUYSSSE – Inspecteur Education Nationale, Education Nationale

Ordre du jour :

- Bilan des travaux d'élaboration du programme d'actions en 2020
- Approbation du programme d'actions 2021-2023
- Modalités d'animation et de suivi du CLSM à échéance 2023

En préambule

Après ouverture de la séance par le Président Sébastien LABORDE, on souligne au préalable que l'élaboration du programme d'actions a pu se dérouler tout au long de l'année 2020, malgré la crise sanitaire et les deux périodes de confinement. Le calendrier prévisionnel des travaux du CLSM a ainsi été faiblement impacté puisque le programme d'actions aurait dû être approuvé fin 2020. Il est rappelé en quelques chiffres la démarche d'élaboration : 9 co-animateurs pour les 4 Commissions thématiques, 21 réunions de travail, 71 partenaires associés et 186 participations.

On précise que le programme d'actions du CLSM s'étend sur la période 2021-2023, en cohérence avec la durée de contractualisation du CLS 2018-2023. Si la mise en place du CLSM est inscrite au CLS, ces deux dispositifs n'en sont pas moins indépendants et disposent d'une organisation propre (Règlement intérieur de fonctionnement du CLSM approuvé le 27/05/2019). La composition du Comité de pilotage s'est élargie en associant désormais les représentants de l'Education Nationale du territoire.

Le programme du CLSM qui est porté à l'approbation des membres du Comité de pilotage présente 13 inscriptions dont 9 actions opérationnelles et 4 chantiers à ouvrir en 2021 ainsi que 5 arbitrages sur lesquels il convient de statuer.

Le programme est validé dans son intégralité et l'ensemble des arbitrages ont été traités.

Le tableau ci-dessous fait état des observations qui ont pu être exprimées pour chaque action et chantier.

AXES STRATEGIQUES N°1 AMELIORER L'ACCES AUX SOINS ET A LA PREVENTION

Objectifs intermédiaires 1.1 : Améliorer le repérage et la prise en charge des personnes ayant des troubles psychiques.

Actions/chantiers	Maîtrises d'ouvrage	Observations/commentaires
Action 1 : Sensibiliser les professionnels de 1 ^{ère} ligne à la santé mentale et au repérage des personnes ayant des troubles psychiques.	Pôle Territorial du Grand Libournais	Pas de remarques particulières.
Action 2 : Prévenir les ruptures de parcours d'insertion des jeunes de 16-25 ans en situation de souffrance psychique.	Mission Locale du Libournais	Mme Bideplan, souligne le caractère novateur de cette action pour lequel un budget conséquent est alloué (50 000 euros). Il serait intéressant de pérenniser cette action en faisant évoluer cet outil de prévention sur d'autres thématiques en santé mentale et en mobilisant des co-financeurs supplémentaires telle que la Fondation de France.
Action 3 : Renforcer l'action des communes en matière de santé mentale.	Pôle Territorial du Grand Libournais	M. Le Sous-préfet fait état des difficultés rencontrées par les élus des communes rurales pour trouver un médecin généraliste qui accepte de signer le certificat médical permettant de déclencher une procédure de SPDRE. Est-il possible de placer une personne sans certificat ? Mme Bideplan précise que cela peut être le cas pour des situations particulièrement complexes. Il convient d'appeler en amont le service d'urgences psychiatriques pour connaître les possibilités de jurisprudence avant de se rendre sur place avec la personne.
Chantier 1 : Sensibiliser les professionnels de santé libéraux à la santé mentale et au repérage des personnes ayant des troubles psychiques.	Pôle Territorial du Grand Libournais	Il est acté que ce chantier sera engagé en fin d'année 2021 dans la continuité des travaux menés pour la sensibilisation en santé mentale des professionnels de 1 ^{ère} ligne. Il s'agit de capitaliser sur le retour d'expérience de l'Action n°1 en mobilisant le même groupe de travail. L'URPS des Médecins Libéraux et l'Amicale des Médecins Libéraux du Libournais seront associées pour calibrer l'action en affinant les besoins des médecins généralistes et spécialistes.

AXE STRATEGIQUE N°2 : RENFORCER LES PARTENARIATS ET LA COORDINATION

Objectif intermédiaire 2.1 : Améliorer la qualité des orientations et favoriser des prises en charges adaptées.

Actions/chantiers	Maîtrises d'ouvrage	Observations/commentaires
Action n°4 : Créer des logigrammes d'orientation inter-structures.	Plateforme Territoriale d'Appui 33 – antenne du Libournais	Il est précisé que cette action pourra alimenter la phase 2 de l'Action n°1 sur le temps de présentation de l'offre de soins et des ressources en santé mentale du territoire au 2 ^{ème} semestre.

Objectif intermédiaire 2.2 : Renforcer la coordination des professionnels pour la prise en charge des situations psychosociales complexes.

Actions/chantiers	Maîtrises d'ouvrage	Observations/commentaires
Action n°5 : Mettre en place des Groupes de Coordination Locale de Santé Mentale sur le secteur du Libournais (GLCSM).	Communauté d'Agglomération du Libournais	La mise en place des GLCSM consiste au déploiement de la cellule d'accompagnement des personnes vulnérables (cellule de veille) existante à Libourne. Mme Masdoumier explique que les services du CCAS peuvent interpeller directement le CH pour des situations complexes. Cette cellule permet de faire le point sur le suivi de la personne dans le strict respect du secret professionnel partagé. Mme Bideplan précise que cela facilite les échanges entre le CCAS et les services du Pôle de psychiatrie et permet une meilleure agilité dans la gestion de situations de crise ou exceptionnelles. Une attention particulière est portée pour respecter l'éthique de travail des professionnels associés à la cellule dans une logique d'approche globale entre les partenaires impliqués dans la situation traitée. Les tuteurs peuvent être sollicités au besoin si la personne est sous mesure de protection. L'action sera engagée au 1 ^{er} trimestre.

AXES STRATEGIQUES N°3 AMELIORER L'ACCES ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Objectif intermédiaire 3.1 : Améliorer l'accès en logement autonome dans le parc locatif privé.

Actions/chantiers	Maîtrises d'ouvrage	Observations/commentaires
Action n°6 : Sensibiliser les agences immobilières au statut des personnes vivant avec un handicap mental et/ou psychique.	APAJH 33	Pas de remarques particulières.
Chantier 2 : Sensibiliser les agences immobilières et les bailleurs privés à la santé mentale et au statut des personnes vivant avec un handicap psychique.	Pôle Territorial du Grand Libournais	On précise la difficulté d'arriver à interpeller directement les agences immobilières et les bailleurs privés. On préconise d'attendre le retour d'expérience de l'Action n°6 portée par l'APAJH pour ouvrir ce chantier et orienter les modalités d'action. Ce chantier associerait les mêmes partenaires de la Commission Logement qui se sont mobilisés dans le groupe de travail. Il est précisé que l'Association ARI porte l'expérimentation « Un logement d'Abord » sur la métropole bordelaise (possibilité d'extension sur d'autres secteurs du Département ?).

Objectif intermédiaire 3.2 : Favoriser l'accès à un logement adapté pour les personnes ayant des troubles psychiques.

Actions/chantiers	Maîtrises d'ouvrage	Observations/commentaires
Chantier 3 : Développer des projets d'habitat inclusif pour les personnes vivant avec des troubles psychiques.	Pôle Territorial du Grand Libournais	M. Laborde précise qu'un travail de prospection sera dans un premier temps engagé pour identifier les projets d'habitat inclusif sur le territoire. Mme Janicot informe que l'association Alter insertion, spécialisée dans le développement de projets d'habitat inclusif pour personnes cérébrolées et personnes handicapées vieillissantes, dispose d'une expertise en montage et accompagnement de projets sur ce champ ainsi que d'un savoir-faire en intermédiation et gestion locative. Cette association travaille en partenariat avec l'association Tous Cérébrolésé Assistance, chargée d'accompagner les personnes au quotidien dans leur logement.

Objectif intermédiaire 3.3 : Accompagner les personnes dans leur recherche de logement.

Actions/chantiers	Maîtrises d'ouvrage	Observations/commentaires
Action 7 : Mettre en place un atelier logement pour les patients de l'Unité Fonctionnelle de Soins et de Réhabilitation.	Centre Hospitalier de Libourne	Pas de remarques particulières.

AXE STRATEGIQUE N°4 : RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES CONCERNEES ET SOUTENIR LEURS PROCHES AIDANTS

Objectif intermédiaire 4.1 : Promouvoir la santé mentale.

Actions/chantiers	Maîtrises d'ouvrage	Observations/commentaires
Action 8 : Coordonner les initiatives mises en place pendant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).	Pôle Territorial du Grand Libournais	<p>On valide la composition du Comité coordinateur chargé de promouvoir les SISM sur le territoire et d'accompagner les acteurs locaux qui souhaiteraient développer des actions de promotion en santé mentale à cette occasion : GEM, CH de Libourne, UNAFAM, Foyer de Vie La Miséricorde, MDPH, PTS du Libournais, RSSJ et PETR.</p> <p>Pour information, la 32^{ème} édition des SISM 2021 portera sur la thématique « Santé Mentale et respect des droits » et se déroulera du 4 au 17 octobre. Il est convenu de l'intérêt de reporter cette année les actions initialement prévues pour les SISM en 2020 dont la thématique était « Santé mentale et discriminations ». Un ciné-débat à Libourne était prévu pour projeter 3 courts-métrage réalisés par un Hôpital de jour, le GEM Sourire et le RSSJ. Une 1^{ère} réunion du Comité coordinateur est prévue au 1^{er} trimestre.</p>

Objectif intermédiaire 4.2 : Améliorer l'information et l'accompagnement des proches aidants des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Actions/chantiers	Maîtrises d'ouvrage	Observations/commentaires
<p>Chantier 4 : Développer des espaces d'écoute et d'information pour les aidants.</p>	<p>UNAFAM ? En attente de confirmation M. Aubert</p>	<p>Une réflexion est actuellement à l'étude en interne au CH de Libourne pour proposer des entretiens famille sans patient.</p> <p>M. Emars explique que dans le cadre d'une expérimentation de la CNSA, le Département a mis en place des postes de psychologues pour intervenir en soutien des aidants des personnes âgées et handicapées sur chaque Pôle Territorial de Solidarité. Ce service n'existe pas dans tous les Département. Il est précisé que ce poste n'a pas été fléché pour développer des actions à destination spécifique des aidants des personnes en situation de handicap psychique.</p> <p>Dans le cadre des missions de l'UNAFAM, une 1^{ère} action opérationnelle en 2021 consisterait à organiser une journée d'information des familles en faisant intervenir un.e psychologue.</p>

Objectif intermédiaire 4.3 : Améliorer l'accès aux lieux de pair-aidance du territoire.

Actions/chantiers	Maîtrises d'ouvrage	Observations/commentaires
<p>Action 9 : Promouvoir l'organisation des Groupes d'Entraide Mutuelle</p>	<p>Les Groupes d'Entraide Mutuelle</p>	<p>Pas de remarques particulières.</p>

Définition des modalités d'animation et de suivi du CLSM à échéance 2023

On convient de prévoir chaque année un Comité de pilotage en mars et en septembre ainsi qu'une Assemblée plénière en juin pour présenter l'avancée des actions du CLSM aux partenaires du territoire.

La prochaine Assemblée plénière de juin aura vocation à restituer officiellement le programme d'actions 2021-2023. En fonction du contexte sanitaire, cette réunion se déroulera en présentiel ou en visioconférence.

On souligne l'intérêt de rendre compte des travaux du CLSM à M. Jean-Yves LOUBOUTIN, Chargé projet santé mentale à la DD 33 de l'ARS ainsi qu'à Mme Sylvia CAILLIET-CREPPY en charge du Projet Territorial de Santé Mentale 33 et Directrice adjointe au Centre Hospitalier de Charles Perrens. Une réunion avec les membres du Comité de pilotage restreint sera proposée afin de préciser l'articulation du CLSM avec le PTSM ainsi que les modalités de partenariat envisageables pour certaines actions.

Les Artigues-de-Lussac, le 15/02/2021

Sébastien LABORDE

Président du CLSM du Grand Libournais

Vice-Président Santé

Pôle Territorial du Grand Libournais

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sébastien Laborde', with a long horizontal stroke extending to the left.